

Section 9
Région du Grand-Casablanca

Section 9- Région du Grand-Casablanca

La région du Grand-Casablanca se compose des Préfectures de Ain chok- Hay Hassani, Ain Sebâa- Hay Mohammadi, El Fida Derb Soltane, Ben Msik- Mediouna, Casa-Anfa, Mechouar Casablanca, Mohammadia, Moulay Rachid-Sidi Othmane et Sidi Bernoussi-Zenata.

Ces préfectures comprennent 29 municipalités, 6 communes rurales et une communauté urbaine regroupant 27 municipalités, soit toutes les municipalités à l'exception de Tit-Mellil et Nouaceur.

Découpage administratif du Grand-Casablanca

Préfectures	Municipalités	Communes rurales	Total
Ain chok- Hay Hassani	5	2	7
Ain Sebâa- Hay Mohammadi	4	-	4
El Fida Derb Soltane	4	-	4
Ben Msik- Mediouna	4	1	5
Casa-Anfa	4	-	4
Mechouar Casablanca	1	-	1
Mohammedia	1	-	1
Sidi Bernoussi-Zenata	4	2	6
Moulay Rachid-Sidi Othmane	2	1	3
Total	29	6	35

La région du Grand-Casablanca s'étend sur une superficie de 869 km². Selon le Recensement général de la Population et de l'Habitat de 1994, la population de la région est évaluée à 3,1 millions habitants, contre 2,426 millions habitants en 1982, soit une augmentation annuelle moyenne de 2%. D'après les estimations de 1998, la population de la région est estimée à 3,297 millions habitants, soit 12 % de la population totale du Royaume.

Le taux d'urbanisation est de l'ordre de 95,4 %, selon le recensement de 1994.

La répartition de cette population selon l'âge se présente comme suit : 29% ont moins de 15 ans, 64% sont âgés de 15 à 59 ans, et 7% ont 60 ans et plus.

La population active de la région s'élève à 1.206.441 personnes en 1994. Le taux d'activité est de 39% (55% pour le sexe masculin et 24% pour le sexe féminin), le taux d'activité national étant de 32% (52% pour les hommes et 13% pour les femmes).

Le taux d'activité de la population âgée de 15 à 60 ans est de 52%, contre 49% enregistré au niveau national.

La répartition de la population active par tranches d'âge se présente comme suit: de 15 à 24 ans (21%); de 25 à 44 ans (58%); et de 45 à 59 ans (15%).

Actifs occupés par branche d'activité

Branche d'activité	Effectif	Masculin%	Féminin %	Total%
Agriculture, élevage, foret et pêche	18.820	2,4	0,8	2,0
Mines	3.764	0,5	0,2	0,4
Industrie et artisanat	318.994	29,6	44,8	33,9
Eau, électricité et énergie	9.410	1,3	0,4	1,0
Bâtiment et travaux publics	52.696	7,6	0,5	5,6
Commerce	202.312	27,0	7,2	21,5
Transport et communication	53.636	7,2	1,8	5,7
Services	129.856	9,1	25,9	13,8
Administrations publique, éducation et action sociale	127.975	12,6	16,2	13,6
Activités exercées hors territoire et non déclarées	23.525	2,7	2,0	2,5

Total	940.988	100,0	100,0	100,0
--------------	----------------	--------------	--------------	--------------

L'industrie, l'artisanat et le commerce occupent 55,4% de la population active occupée; suivis par les services et l'administration (plus de 27%), quant à l'agriculture, elle n'occupe que 2%.

La population du Grand-Casablanca reste cependant affectée par deux fléaux majeurs, à savoir: l'analphabétisme et le chômage.

En 1998, le taux de chômage observé en milieu urbain est de 22%, soit le deuxième taux de chômage après celui de l'Oriental (23%), le taux national étant de 19%.

Le chômage se fait le plus ressentir au niveau de la population âgée de 15-24 ans (39,2%). Il est de 28,2% pour la tranche de 25-34 ans, contre seulement 9% pour la classe 34 ans et plus. Le taux d'analphabétisation de la population de la région âgée de 10 ans et plus, est de 31% (20% pour les hommes et 41% pour les femmes) contre 55% au niveau national (41% pour les hommes et 67% pour les femmes).

Le taux global de scolarisation est de 89% (92% pour les hommes et 86% pour les femmes), la moyenne nationale étant de 62% (72% pour les hommes et 52% pour les femmes).

1- SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE

1-1- Secteurs sociaux

- Enseignement

Le nombre d'écoles coraniques et modernes pour l'année scolaire 1997-1998 s'élève à 1.373, dont 85% sont des écoles coraniques.

Le personnel encadreur avoisine les 3.250 instituteurs (8% de l'effectif national) avec 68% dans le préscolaire traditionnel.

L'enseignement fondamental regroupe 543.700 élèves (13% du total national) dont 13% sont dans le privé.

Le nombre des élèves inscrits dans l'enseignement secondaire est de l'ordre de 82.800 élèves (20% du total national) dont 12% dans le privé. A noter que les élèves inscrits dans l'enseignement secondaire privé dans la Région du Grand-Casablanca représentent le 1/3 des inscrits dans ce secteur au niveau national.

Pour l'enseignement supérieur, l'infrastructure universitaire de la région se compose de 10 facultés, 11 instituts et grandes écoles et 34 établissements de l'enseignement supérieur privé.

Le nombre d'inscrits dans les facultés durant l'année scolaire 1997-1998, s'élève à 49.608 étudiants, contre 23.114 durant l'année universitaire 1981-1982 (soit une augmentation de 126,7%) ce qui représente respectivement 19,5% et 21,7% des inscrits au niveau national. Cette baisse relative peut s'expliquer par l'ouverture d'universités dans d'autres régions.

Les effectifs des étudiants inscrits dans les instituts et grandes écoles sont passés de 2.072 en 1981-1982 à 1.897 étudiants au terme de l'année universitaire 1997-1998 accusant une baisse de 12%. Cette baisse peut s'expliquer également par la création d'instituts et de grandes écoles dans d'autres régions.

Le personnel enseignant s'élève à 1.924 professeurs en 1997-1998 (dont 30% de sexe féminin) contre 448 enseignants en 1981-1982 (dont 20% femmes).

Les efforts et mesures entrepris ou en cours visant l'encouragement de l'enseignement supérieur privé dans le pays, ont permis la création en 1997/1998, de 34 établissements dans

le Grand-Casablanca, contre 79 au niveau national, soit 43% de l'ensemble des établissements privés du Royaume.

Quant à l'effectif des étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur privé, il représente 53,6 % de l'effectif global national (soit 4.557 étudiants au niveau de la région contre 8.500 au niveau national).

- Formation professionnelle

La formation professionnelle dans la région du Grand-Casablanca est marquée par la multiplicité des organismes formateurs dont le nombre s'élève à 531 établissements (104 établissements publics et 427 privés). Le nombre de stagiaires s'élève à 32.582, en 1997, dont 17.165 (52,7%) sont inscrits dans les établissements publics et 15.417 (47,3%) dans le secteur privé. La région regroupe près de 20% des centres de formation professionnelle publics du pays.

Le nombre de formateurs s'élève à 2.973 dont 1.296 (soit 43,6%) dans le secteur public et 1.677 (56,4%) dans le privé.

- Santé

La Région dispose de 97 établissements publics (hôpitaux, centres de santé et dispensaires), d'un centre hospitalier universitaire (CHU), de 5 polycliniques de la CNSS et de 12 laboratoires publics.

L'infrastructure sanitaire privée est importante au niveau de la région avec 81 cliniques multidisciplinaires (79% sont concentrés à Casablanca Anfa) et 72 laboratoires.

En 1997, les établissements sanitaires publics du Grand-Casablanca comptent 3.144 lits, soit un lit pour 1.058 habitants ce qui est loin des normes retenues sur le plan international à savoir un lit pour 300 personnes. Au niveau national, on compte un lit pour 1.059 habitants.

Personnel médical

	Secteur public			Secteur privé			Total		
	Méd	Phar	Ch. den	Méd.	Phar.	Ch. den	Méd	Phar	Ch. den
Région	669	04	12	1.996	735	734	2.665	739	746
National	4.193	28	102	5.730	3.132	1.797	9.923	3.160	1.898
région/national en %	16,0	14,3	11,8	34,8	23,5	40,8	26,9	23,4	39,3

Le nombre de médecins s'élève à 2.665 dont près de 75% sont dans le secteur privé alors qu'au niveau national le secteur privé ne représente que près de 58% des médecins.

Ainsi, il se dégage près d'un médecin pour 1.248 habitants contre un médecin pour 2.752 habitants au niveau national.

En matière d'encadrement médical, la région dispose de 746 chirurgiens dentistes (dont 98% exercent dans le secteur privé), soit une densité d'un chirurgien-dentiste pour 4.460 habitants contre un chirurgien dentiste pour 14.389 habitants au niveau national.

Le corps paramédical est composé de 2.738 infirmiers, soit un infirmier pour 1.215 habitants contre un infirmier pour 1.063 habitants au niveau national.

1-2- Secteurs productifs

- Industrie

Industrie de transformation dans la région du Grand-Casablanca en 1997

en millions de DH

Grandeurs	Etablis- sement	effectif	Investis- sement	Production	Valeur ajoutée	Exportation
Région Casablanca (1)	2.610	220.625	4.107	71.855	25.392	13.656
Royaume (2)	6.399	476.482	9.180	148.709	51.255	36.506
(1)/(2) en %	41,0	46,5	45,0	48,3	49,5	37,4

La Région du Grand-Casablanca , concentre à elle seule 2.610 établissements de l'industrie de transformation, soit 41% du total des établissements au niveau national. Ces industries ont investi près de 4,1 milliards DH, soit 45% de l'investissement total et emploient environ 220.625 personnes, soit 46% du total employé par l'ensemble des industries de transformation. Elles exportent près de 13,6 milliards DH, soit 37% des exportations totales et réalisent près de 25,4 milliards DH comme valeur ajoutée.

La structure du tissu industriel nous révèle que les industries du textile et cuir représentent 39% de l'ensemble des industries de transformation de la région. Elles emploient plus de 47% de l'effectif total, investissent plus de 23% de l'investissement de la région.

En 1997, le textile et cuir ont réalisé une valeur ajoutée de 19% et ont exporté près de 70% des exportations du Grand-Casablanca.

Grandeurs industrielles par branche d'activité Année 1997

Unité : en millions de DH

Branches	investissement		production		établissements		emploi	
	montants	%	montants	%	nombre	%	effectifs	%
Agro industrie	779	19	20.453	28,5	316	12,1	24.318	11
Chimie et para chimie	1.487	36,2	21.254	29,5	758	29,3	53.732	23,9
Electrique	320	2	3.509	29,5	60	3,4	9.464	4,3
Mécanique	573	7,8	11.210	4,9	419	16,1	30.316	13,7
Textile cuir	947	23,1	15.428	15,6	1.027	39,3	103.778	47
Total	4.107	100	71.855	100	2.610	100	221.607	100

La production industrielle a connu une croissance dynamique au cours de ces dernières années avec un taux de progression de 10% en 1997.

Les industries agroalimentaires interviennent avec 28,5 % au niveau régional. Le secteur de la chimie-parachimie a connu une croissance de 16,4% en 1997 consolidant sa contribution de 30% au total de la production industrielle de la région. Les industries du textile-cuir sont de grandes pourvoyeuses d'emploi et restent performantes à l'export. Leur part dans la production industrielle a légèrement diminué en passant de 22,6% en 1995 à 21,5% en 1997, leur valeur est passée de 14,5 milliards de Dirhams en 1995 à environ 15,5 milliards de Dirhams en 1997.

A noter que par rapport au niveau national, la région concentre les principales activités industrielles avec 65% de l'activité du textile-cuir, plus de 80% des productions électrique-électroniques, plus de 63% des fabrications mécanique-métallurgique, 40% des productions des industries de l'agroalimentaire, 45% de l'activité du secteur de la chimie-parachimie.

Sur le plan de l'emploi, les industries de transformation restent de grandes pourvoyeuses d'emploi. L'effectif employé en 1997, au niveau du Grand-Casablanca, est de 217.166 emplois (50% de l'emploi industriel au niveau national) dont 47% dans la branche du textile et cuir et 24% dans la branche de la chimie et de la parachimie.

En 1997, les investissements industriels réalisés ont totalisé un peu plus de 4 milliards de dirhams contre 3,6 milliards en 1995. Par branche d'activité, les industries de la chimie-parachimie ont bénéficié de 36,2% de ces investissements, les industries des textile-cuir (23,1%) et les industries agroalimentaires avec 19%.

Les investissements étrangers engagés dans la région ont atteint plus de 1,5 milliard de dirhams en 1996, soit 40% des investissements étrangers à l'échelon national.

Par branche, les industries de la chimie-parachimie ont bénéficié de 47% de ces investissements étrangers, suivies par les industries agroalimentaires (16%), les industries du textile-cuir (14%) et les industries électrique-électronique et de la mécanique-métallurgique (23%).

Les exportations industrielles ont enregistré une progression de 7% entre 1996 et 1997.

Les industries du textile-cuir ont réalisé une meilleure performance avec un volume de 9 milliards de dirhams, soit 68,3% des exportations industrielles à l'échelon du Grand-Casablanca, suivies par les industries mécaniques-métallurgique (9,1%), le secteur de la chimie-parachimie vient en 3^{ème} position (8,4%), le secteur de l'agroalimentaire (7,8%) et le secteur électrique-électronique (6,4%).

- Pêche maritime

La Région du Grand-Casablanca dispose d'un littoral d'environ 60 Km et bénéficie de deux ports (le port de Casablanca et celui de Mohammadia) à vocation commerciale qui disposent de deux pavillons réservés à la pêche et qui participent avec une quantité importante dans la production nationale. La pêche fait employer aux environs de 22.000 marins pêcheurs.

La flotte de pêche exerçant dans la région est composée de 132 bateaux de pêche, 120 barques dont 80 motorisées et 25 dépôts frigorifiés.

**Quantités de poisson débarquées dans
les ports entre 1995 et 1997**

Ports	Quantités en tonnes			Valeur en 1.000 Dirhams		
	1995	1996	1997	1995	1996	1997
Casablanca	36.25 8	29.101	26.465	243.38 8	203.60 4	176.20 6
Mohammadia	662	694	1.009	4.074	4.773	6.249
Total	36.92 0	29.795	27.474	247.46 2	208.37 7	182.45 5

Source : O.N.P.

- Energie

La région dispose de la raffinerie la SAMIR à Mohammadia qui produit 80% du pétrole raffiné du pays en plus de la production des autres produits pétroliers tels que les huiles.

La région bénéficie aussi de deux centrales thermiques (la centrale de Roches Noires à Casablanca et la centrale de Mohammadia). Ces deux unités produisent pour les besoins en énergie électrique (éclairage public, éclairage domestique,

industries) 129 millions de Kwh, soit près de 24% de la production nette nationale d'électricité.

- Agriculture

Malgré la vocation industrielle et commerciale de la région, l'agriculture reste une activité non négligeable du fait qu'elle emploie le 1/4 de la population active occupée dans le milieu rural.

Les terres ensemencées varient entre 50.000 et 68.000 ha selon les conditions climatiques. En 1995-1996, la production céréalière avait atteint 1.160.000 quintaux, soit un rendement de 25 quintaux à l'hectare. Cette production est descendue à 310.600 quintaux en 1996-1997 (9 quintaux à l'hectare).

Le cheptel déclaré dans la Région serait de 107.000 ovins et 40.000 bovins de race importée et croisée.

Concernant les abattages contrôlés, la région du Grand-Casablanca dispose de quatre unités en la matière. L'abattoir municipal constitue l'unité essentielle puisqu'elle enregistre annuellement 80% du nombre des têtes abattues et 86% du poids.

En 1997, les abattages étaient de 115.000 têtes de bovins (d'un poids de 23.400 tonnes) et 396.000 têtes d'ovins (d'un poids de 6.530 tonnes).

- Forêts

La région du Grand-Casablanca dispose d'une superficie de 3.535 ha couverte par les forêts. Ces dernières proviennent en totalité du reboisement.

La commune de Bouskoura dispose de 1.600 ha de forêts, soit 45,3% du total et la commune Mejjatia Oulad Taleb dispose de 1.500 ha, soit 42,4%. Le reste est localisé dans les communes de Dar Bouazza et Echallalatte.

- Artisanat

L'artisanat constitue également un secteur actif dans la Région notamment dans l'emploi, dans la production et dans les exportations.

Ce secteur procure des revenus pour un nombre important de la population du Grand-Casablanca et réalise des exportations estimées à 5.174 tonnes d'une valeur de 179 millions DH en 1997 contre 3.983,4 tonnes d'une valeur de 128,3 millions de DH en 1996.

- Tourisme

Il s'agit là aussi d'un secteur très développé qui dispose de 47 hôtels classés offrant 8.727 lits, soit 10% du total national. Les hôtels non classés sont au nombre de 129 hôtels renfermant 4.376 lits.

En ce qui concerne les nuitées touristiques, les hôtels du Grand- Casablanca ont enregistré 1.558.018 nuitées, soit en moyenne 119 nuits par lit avec un taux d'occupation de l'ordre de 33% durant l'année 1997.

- Secteur financier

La région du Grand-Casablanca regroupe 439 agences bancaires (30% du réseau national). Ces agences ont enregistré en 1997 un dépôt de 59 milliards DH (37% des dépôts à l'échelon national) et ont accordé 63% des crédits bancaires du pays.

On relève par ailleurs 43 établissements pour le financement des crédits dont 24 établissements pour le financement de la consommation.

Enfin, la Région dispose de 18 établissements d'assurance et d'une bourse des valeurs.

1-3- Infrastructure

- Zones industrielles

Les zones industrielles constituent le moteur du développement régional. A ce titre, cinq zones industrielles sont nouvellement créées dans la région :

- Zone industrielle de Moulay Rachid, d'une superficie de 29 ha, promue par la CDG. Elle est réalisée à 100% (161 lots).

- Zone industrielle de Dar Bouazza, d'une superficie de 10 ha, promue par la commune de Dar Bouazza. Elle est réalisée à 100% (124 lots).

- Zone "Technopole" de l'aéroport Mohammed V, d'une superficie de 86 ha et promue par l'Office National des Aéroports. Elle est réalisée à 100% (200 lots).

- Zone industrielle de Nouaceur, d'une superficie de 26 ha, promue par l'Agence Urbaine. Elle est en cours de réalisation (94 lots).

- Zone de Mohammedia d'une superficie de 120 ha, promue par l'ERAC. Elle est en cours de réalisation (300 lots).

- Electrification

La distribution d'énergie est assurée par la LYDEC et l'ONE. Les concentrations urbaines sont généralement électrifiées. D'après le RGPH 1994, 85,1% des ménages urbains sont reliés au réseau électrique, contre seulement 17,1% pour le milieu rural.

Ménages(en %) disposant de l'électricité dans leurs logements par préfecture et milieu de résidence(1994)

Préfectures	Milieu urbain	Milieu rural
Ain chok- Hay Hassani	85,2	19,3
Ain Sebâa- Hay Mohammadi	75,0	-
El Fida Derb Soltane	94,9	-

Ben M'sik- Mediouna	83,9	14,1
Casa-Anfa	89,6	-
Mechouar de Casablanca	96,8	-
Mohammedia	80,1	-
Sidi Bernoussi-Zenata	70,8	17,4
Moulay Rachid-Sidi Othmane	93,4	7,4
Total régional	85,1	17,1
Total national	80,7	9,7

Source : Direction de la Statistique

- Eau potable

Il se dégage que le milieu rural est sous équipé en réseau d'eau potable (seulement 6,4% des ménages disposent de l'eau courante).

Par contre, en milieu urbain, le raccordement au réseau d'eau potable concerne 82,5% des ménages.

Ménages (en %) disposant de l'eau potable dans leurs logements par préfecture et milieu de résidence(1994)

Préfectures	Milieu urbain	Milieu rural
Ain chok- Hay Hassani	84,7	9,4
Ain Sebâa- Hay Mohammadi	74,7	-
El Fida Derb Soltane	87,1	-
Ben M'sik- Mediouna	84,4	0,4
Casa-Anfa	81,8	-
Mechouar de Casablanca	90,6	-
Mohammedia	80,6	-
Sidi Bernoussi-Zenata	69,4	4,2
Moulay Rachid-Sidi Othmane	94,8	-
Total régional	82,5	6,4
Total national	80,9	31,2

- Assainissement

Concernant l'assainissement solide, les déchets collectés sont estimés à 657.000 tonnes par an, soit une moyenne de 0,6 kg par personne et par jour. Les quantités des déchets solides collectées sont acheminées soit vers des dépôts sauvages et par la suite vers la décharge publique de Médiouna.

Parmi les déchets solides, deux types méritent une attention particulière : les déchets industriels et les déchets hospitaliers.

L'assainissement liquide concerne l'évacuation des eaux pluviales et des eaux usées. A noter que Casablanca et Mohammadia ont un assainissement souterrain dirigé vers la mer.

- Transports

Le réseau routier dans la Région du Grand-Casablanca s'étend sur 346 km dont 318 km de routes revêtues.

Le transport urbain dans la Région du Grand-Casablanca est desservi par la RATC. Des transporteurs privés participent par des autobus et des taxis (petits et grands).

La RATC emploie 69 lignes normales et 5 lignes express qui s'étendent sur 690 km. Le bilan de cet établissement reste déficitaire.

Le transport privé par autobus est venu renforcer le service assuré par la RATC (1.200 autobus en 1994), mais la qualité du service s'est considérablement dégradée.

Par ailleurs, deux types de taxis exercent dans la région : 5.227 petits taxis et 4.074 grands taxis en 1997.

Notant enfin que le parc des véhicules en circulation à Casablanca représente 37% du parc national (527.471 véhicules en circulation dans la région contre 1.446.017 pour l'ensemble du Maroc). L'utilisation de ce parc pose cependant un sérieux problème de danger de circulation et de dégradation de l'environnement.

Le réseau ferroviaire s'étend sur une longueur de 80 km. Plusieurs réalisations ont vu le jour durant les dernières années : la construction de la liaison Nouaceur-Jorf Lasfar, le dédoublement de la voie Casablanca-Rabat, l'aménagement de la voie existante, l'aménagement des gares et la construction de la liaison Casablanca-Nouaceur pour desservir l'aéroport Mohammed V.

L'infrastructure portuaire de la région est l'une des plus développées du Royaume. Le port de Casablanca assure près des 60% des importations et des exportations du pays. Par la même, le trafic des voyageurs est de 86.391 personnes en 1997. Le port de Mohammedia se distingue comme port pétrolier du Maroc.

La Région dispose de deux aéroports : l'aéroport Mohammed V qui constitue la pièce maîtresse du trafic aérien de la région et du pays et l'aéroport de Casa-Anfa qui enregistre un trafic très limité. Un aérodrome de plaisance et d'apprentissage se situe à Tit-Mellil.

- Postes et télécommunications

Dans le domaine des postes et télécommunications, la Région de Casablanca enregistre des activités très intenses (54 établissements).

Les télécommunications se développent très rapidement dans la région. Le réseau téléphonique de la région représente 29% du réseau national et le téléphone mobile en représente 39%.

Les données présentées succinctement laissent apparaître des éléments positifs de développement dans la Région. Malgré les avancées enregistrées çà et là, des retards restent à combler et de nombreuses attentes sont à satisfaire.

2- STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT REGIONAL

En vue d'assurer à terme une mise à niveau des ressources humaines (éducation, formation,), des techniques et des procédures de gestion, une stratégie à moyen et long terme s'impose. Pour ce faire, il est apparu utile d'identifier les potentialités, les contraintes, les incitations et les opportunités de la Région.

2-1 Atouts et potentialités

- Potentialités

- Agriculture

La région a certes une vocation industrielle, cependant elle dispose d'un important potentiel agricole (59.176 ha de terres fertiles, un élevage moderne et d'importantes ressources en eau).

- Pêche maritime

- Importante flotte de pêche (48 sardiniers, 68 chalutiers, 12 palangriers et 141 canots);

- Port de pêche de 352 m linéaires de quai et une halle aux poissons;

- 21.989 marins.

- Industrie

La région du Grand-Casablanca dispose de :

- 41,1% du total des établissements au niveau national;
- 45% de l'investissement total national;
- 47% de l'emploi national dans les industries de transformation;
- 51% de la valeur ajoutée nationale;
- 37% des exportations totales nationales.

- Tourisme

Avec près de 470.000 visiteurs en 1998, Casablanca est considérée parmi les 10 premières villes touristiques d'Afrique et du Moyen Orient.

- Artisanat

Le secteur de l'artisanat réalise près de 10% du produit intérieur brut et procure des revenus pour une grande partie de la population. La région bénéficie de l'existence de 30 coopératives regroupant 724 artisans, 32 associations ainsi que des centres de formation professionnelle.

- Habitat

- Concentration d'importants organismes de crédit au logement ;

- Importantes unités de production de matériaux de construction et un important réseau de distribution de ces matériaux.

- Atouts

- Agriculture

- Possibilités considérables d'amélioration des rendements des cultures (maraîchage, fourrage et céréales) et de la production animale et avicole.

- Pêche maritime

Il s'agit d'un secteur d'avenir, qui présente un fort potentiel de croissance.

Avec son capital humain très performant, la pêche maritime constitue une source de rentrée de devises, contribue à la sécurité alimentaire et génère constamment des emplois.

- Industrie

- Infrastructure de base importante (zones industrielles, réseaux routiers, réseaux portuaire et aéroportuaire, réseau ferroviaire);

- Place stratégique dans le commerce national et international.

- Tourisme

-Tourisme d'affaires;

- Importante infrastructure touristique (47 unités classées, une centaine de lieux de restauration, 170 agences de voyages, 11 agences de transport touristique, une cinquantaine de compagnies aériennes internationales) ;

- Récent développement du tourisme culturel (Mosquée Hassan II et découvertes archéologiques).

- Artisanat

Moyen de contribution à la promotion du tourisme, à l'équilibre de la balance commerciale et aussi à la création d'emplois.

- Habitat

Promoteurs publics et privés hautement expérimentés dans le domaine de l'aménagement, de la construction et dans la résorption des bidonvilles.

2-2 Contraintes

- En matière d'urbanisme et d'habitat

- Le taux de réalisation des équipements collectifs des plans d'aménagements ne dépasse guère 17% (250 projets réalisés sur 1.500 prévus). Ceci est dû à des contraintes d'ordre financier et foncier ;

- Déficit en logements : le déficit cumulé relevé en logements est estimé à 300.000 unités auxquelles il y a lieu d'ajouter des besoins annuels (20.000 unités) dû à l'accroissement démographique, soit au total un déficit de 400.000 unités à réaliser durant la période quinquennale du Plan;

- Recasement de près de 75% des ménages bidonvillois;
- Réaménagement de l'habitat précaire concernant 3.400 unités habitées par 72.000 ménages;
- Trouver des solutions adéquates pour l'habitat clandestin.

- Problèmes relatifs à l'activité économique

- Faible taux de réalisation des zones industrielles programmées dans les plans d'aménagement (2 zones réalisées sur 30 zones programmées en 10 ans). Il en découle un transfert des investissements vers d'autres régions ;

- Problèmes des marchands ambulants ;
- Problèmes du secteur de la pêche liés aux ressources halieutiques, à la flotte, aux infrastructures, à l'encadrement et à la valorisation des produits de la mer.

- Problèmes relatifs à la protection de l'environnement

La problématique de la protection de l'environnement se pose avec acuité pour causes de :

- Rareté des espaces verts ;
- Pollution de l'air ;
- Problèmes d'assainissement notamment celui solide.

- Problèmes relatifs aux transports urbains

- Encombrement de la circulation ;

- Inexistence d'un plan de circulation ;
- Non exécution du projet de métro ;
- Mauvais état de la voirie.

- Problèmes relatifs au domaine social

- Le chômage de près de 1/5^{ème} de la population active de Casablanca notamment les jeunes cadres ;

- L'analphabétisme qui touche encore plus de tiers de la population :

- La faible couverture sociale.

Le constat mentionné ci-dessus conduit à définir une stratégie à moyen et long terme pour une mise à niveau des ressources humaines (éducation, formation professionnelle, etc...), des techniques et des procédures de gestion.

Pour ce faire, il est nécessaire de déterminer les potentialités ; les contraintes, les incitations et les opportunités concernant la région.

- Agriculture

- Prédominance des petites exploitations;
- Urbanisation galopante.

- Pêche maritime

- Exploitation effrénée des ressources halieutiques;
- Flotte vétuste dont une partie ne peut se redéployer vers de nouvelles zones de pêche;
- Infrastructure d'accueil insuffisante;
- Absence de moyens d'intervention spécialisés en matière de sauvetage maritime.

- Industrie

- Coûts élevés des facteurs de production tels que : l'énergie, les matières premières, les terrains, la main d'œuvre etc...;

- Fiscalité contraignante;
- Procédures administratives complexes et lentes.

- Tourisme

- Degré de pollution élevé constituant désormais un handicap sérieux pour le développement du tourisme;
- Endettement des hôteliers;
- Frais de transports élevés, comparativement aux pays similaires.

- Artisanat

- Dispersion des ateliers de production;
- Coût élevé des zones d'activités économiques lié à la spéculation foncière;
- Inexistence des études sectorielles de l'artisanat.

- Habitat

- Epuisement de la réserve foncière du domaine privé de l'Etat;
- Terrains encombrés par les bidonvilles;
- Inadéquation des plans d'aménagement avec la réalité et les besoins en matière de logements.

2-3 Axes d'intervention prioritaire

- Agriculture

- Réhabilitation du réseau d'irrigation existant;
- Aménagement foncier et restauration des sols;
- Conservation des terres agricoles;
- Développement de l'élevage laitier et avicole.

- Pêche maritime

- Assistance technique dans le domaine de l'exploitation et la recherche scientifique;
- Ouverture de chantiers navals pour la construction et la réparation des navires;
- Mise en place des chambres frigorifiques et d'unités de congélation;
- Formation et qualification des gens de la mer;
- Sensibilisation et protection du consommateur.

- Industrie

- Taux d'intégration très moyen dans tous les secteurs et de larges opportunités d'investissements;
- Industrie de haute technologie au stade embryonnaire (domaine à promouvoir et à développer : technologie d'information, biotechnologie, chimie fine, matériaux nouveaux, etc...).

- Tourisme

- Diminuer les coûts de production des entreprises hôtelières à l'instar des autres industries (eau, électricité);
- Alléger la fiscalité et éviter la multiplication des taxes;
- Permettre aux entreprises hôtelières de bénéficier de crédits à taux préférentiels pour leur mise à niveau;

- Artisanat

- Demande croissante de certains produits à l'exportation et au marché local;
- Possibilité d'ouverture de nouveaux marchés.

- Environnement

Pour lutter contre la dégradation de l'environnement dans la région, plusieurs mesures doivent être envisagées :

-Mettre en place des directives pour l'amélioration de la gestion des déchets solides au niveau municipal et régional ;

-Etablir un programme de communication et d'éducation visant à sensibiliser la population à la problématique de la gestion des déchets ;

-Veiller à la sauvegarde du patrimoine côtier de chaque préfecture en adoptant les mesures nécessaires à la dépollution des eaux ;

-Renforcer les infrastructures des plages ;

-Effectuer des contrôles et des opérations d'inspection auprès des établissements sources de pollution ;

-Encourager la mise en place et la préservation des espaces verts ;

-Créer des cellules chargées de l'évaluation et du contrôle continu de l'état de l'environnement dans la région du Grand-Casablanca .

3- PROGRAMME D'ACTION

Dans le cadre de la stratégie de développement, les collectivités locales de la région ont présenté, chacune en ce qui la concerne, un programme d'investissement pour la période du plan quinquennal. Ainsi, les investissements prévus par l'ensemble des collectivités locales de la région s'élèvent 4.116.500.328 DH (Noyau dur), alors que le besoin en matière d'équipement sont évalué à 10.785.239.326 DH; ces derniers projets sont inscrits dans le cadre de la banque de projets et seront programmés en fonction de la disponibilité des moyens de financement.

La récapitulation globale des investissements programmés au niveau de la région du Grand-Casablanca se présente comme suit :

Tableau 1: répartition des investissements et du nombre des projets par type de programme

Type de projet		Nombre	Montant (en DH)
Noyau dur	En cours	156	1.255.395.237
	Projets nouveaux	445	2.861.105.091
Banque de projets		289	6.668.738.998
Total		890	10.785.239.326

3-1 Noyau dur

- Projets en cours de réalisation

Il s'agit de projets qui ont été initiés par les Collectivités Locales avant l'exercice 1999-2000 et dont l'achèvement est prévu au courant de la période du plan. Ces projets constituent

avec les projets nouveaux, le noyau dur du plan pour le développement économique et social.

Le nombre des projets en cours est de 156 correspondant à une enveloppe budgétaire de 1.255.395.237 DH, ce qui représente 31 % de l'enveloppe financière globale affectée au noyau dur du plan.

Tableau 2: répartition du coût des projets en cours de réalisation, par secteur

Secteurs	Montant en DH	%
Equipements sociaux	269.943.157	21,48
Equipement éducatifs et de formation	31.347.280	2,50
Distribution d'eau	529.756	0,04
Distribution d'électricité	18.384.178	1,46
Assainissement solide	500.000	0,04
Assainissement liquide	14.410.000	1,15
Equipement spécialisés	155.061.447	12,35
Vicinalité et routes secondaires	13.239.962	1,05
Aménagement communaux	474.926.244	37,84
Voirie et éclairage public	180.418.682	14,37
Bâtiments administratifs	96.634.531	7,70
Total	1.255.395.237	100,0

- Projets nouveaux

Les investissements prévus durant la période quinquennale 1999-2000/2003-2004 (projets nouveaux) par l'ensemble des collectivités locales formant la région s'élèvent à 2.861.105.091 DH, et se présentent comme suit :

Tableau 3 : répartition du nombre et du coût des projets nouveaux par type de collectivité

Type de collectivité	Nombre de projets	Montant	%
Région	17	269.359.000	9,41
Provinces	71	210.878.386	7,37
Communauté urbaine	60	517.700.000	18,0 9
Communes Rurales	52	139.855.665	4,89
Communes urbaines	245	1.723.312.040	60,2 3
Total	445	2.861.105.091	100

Les communes urbaines participeront avec une enveloppe globale de 1.723.312.040 Dh, soit plus de 60 % du montant global des investissements de la région, relatifs aux nouveaux projets.

Les communes rurales participeront avec un investissement de 139.855.665 DH, soit 5 % des investissements prévus.

La communauté urbaine de Casablanca mobilisera durant la période du plan une enveloppe financière de 517.700.000 DH destinée à l'investissement, soit 18% du volume global des investissements nouveaux prévus pour cette période.

De leur part, les assemblées préfectorales participeront dans l'effort de l'investissement avec un volume budgétaire évalué à 210.878.386 DH, soit plus de 7 % du volume global des investissements prévus pour la période du plan.

La région comme collectivité locale prévoit la mobilisation d'une enveloppe globale destinée à l'investissement évaluée à 269.359.000 DH représentant plus de

9 % des ressources affectées à l'investissement nouveau par l'ensemble des collectivités locales de la région.

Le montage financier des projets nouveaux prévus par les collectivités relevant de cette région, se présente comme suit :

- 71,4 % représentent les ressources propres et les ressources affectées, soit 2.042.648.227Dh;

- 11,3 % proviennent des emprunts contractés principalement auprès du F.E.C., représentant 323.472.116 Dh;

- 1,9 % proviennent de leur part dans le produit de la T.V.A., soit 53.938.000 Dh;

- 15,4 % au titre d'autres ressources à mobiliser dans le cadre des comptes d'affectation spéciale ou dans le cadre de partenariat, soit 441.046.748 Dh.

Tableau 4 : Répartition du nombre et du coût des projets nouveaux par secteur d'intervention

Secteurs	Montant	%	Nombre de projets
Equipements sociaux	465.842.530	16,28	56
Equipement éducatifs et de formation	10.862.929	0,38	4
Distribution d'eau	6.905.899	0,24	16
Distribution d'électricité	4.125.000	0,14	5
Assainissement solide	5.087.236	0,18	3
Assainissement liquide	81.083.212	2,83	28
Transport Urbain	2.470.000	0,09	5
Equipement spécialisés	244.662.681	8,55	55
Vicinalité et routes secondaires	47.300.000	1,65	9
Aménagement communaux	915.081.280	31,98	94
Voirie et éclairage public	648.174.798	22,65	108
Bâtiments administratifs	429.509.526	15,01	61
Total	2.861.105.091	100	445

Il ressort du tableau ci-dessus l'importance accordée aux projets nouveaux, ayant un impact direct sur la promotion et l'amélioration des conditions de vie des populations de cette région, notamment les investissements à réaliser dans les secteurs de distribution d'électricité et plus particulièrement l'électrification rurale, l'assainissement solide, les équipements spécialisés et à caractère économique, la construction des routes pour le désenclavement du milieu rural, le renouvellement et l'extension du réseau de voirie et d'éclairage public, les équipements sociaux (promotion de l'habitat social, création de terrains de sport, construction de complexes socioculturels,...),

les aménagements communaux (relogement des bidonvilles, aménagement de places et jardins publics, création de lotissements, ...), les bâtiments administratifs .

Tableau 5: Répartition du coût des projets nouveaux selon le type de collectivités et l'année budgétaire

Type de collectivité	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004
Région	76.844.000	69.378.000	43.379.000	40.379.000	39.379.000
Préfectures	32.718.186	12.525.000	8.086.000	12.753.000	144.796.200
Communauté urbaine	234.800.000	97.700.000	92.700.000	39.900.000	52.600.000
Communes urbaines	446.961.991	413.776.288	324.212.862	301.910.798	236.450.101
Communes Rurales	19.637.821	32.227.096	32.103.020	27.972.431	27.915.297
Total	810.961.998	625.606.384	500.480.882	422.915.229	501.140.598

La première année du plan connaîtra la part la plus importante de l'investissement. Le montant prévu se chiffre à 811 millions de Dirhams, soit 28 % des investissements nouveaux inscrits dans le cadre du noyau dur du plan.

Pour les années suivantes, le montant total des investissements est évalué à 2.050,143 millions de Dirhams, soit une moyenne annuelle de 512,536 millions de Dirhams.

3.2. La banque de projets

Les collectivités locales relevant de la région ont présenté, chacune dans le cadre de son plan de développement, une banque de projets dont le financement reste à rechercher.

Cette banque de projets contient 289 projets pour un coût global de 6.668.738.998 Dh.

Les secteurs concernés sont :

Le transport à l'intérieur du Grand-Casablanca, les équipements spécialisés (abattoirs communautaires, aménagement de structures d'accueil de l'investissement, etc...), les projets d'assainissement solide et liquide ainsi que les équipements à caractère socio-éducatif.

3.3. Mesures et réformes

- Pêche maritime

- Attribution de 1.000 mètres linéaires de quai à la pêche côtière;

- Modernisation de la flotte;

- Création d'une antenne médicale au port de Casablanca;

- Renforcement du système de couverture sociale;

- Industrie

- Mise au point d'une charte de l'investissement;

- Mesures d'accompagnement dans le cadre de la mise à niveau.

- Tourisme

- Révision des documents d'urbanisme arrivés à terme de manière à répondre aux spécificités de la ville;

- Réalisation de théâtres et musées dans le cadre de l'animation culturelle;

- Simplification des procédures d'octroi d'agrément de transport touristique.

- Artisanat

- Restructuration du secteur et organisation des métiers artisanaux ;

- Réalisation d'un recensement des artisans et des entreprises de l'artisanat au niveau de la région, dans le but de créer un système permanent pour l'information ;

- Réforme des procédures d'octroi de crédits aux artisans;
- Création de nouveaux espaces pour la production artisanale;

- Développement de la formation professionnelle; en relation avec les exigences des sociétés artisanales ;

- Mise en place d'une couverture sociale adaptée aux artisans, tout en prenant en considération les spécificités du secteur.

- Habitat

- Ouvrir à l'urbanisation de nouvelles zones pour la réalisation de l'habitat social et économique;

- Encourager le partenariat entre les collectivités locales, les opérateurs publics et privés pour la réalisation des grandes opérations;

- Révision des documents et des textes relatifs à l'urbanisme.

Article 9 : Région du Grand-Casablanca	265
1 - SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE	268
2- STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT	283
3- PROGRAMME D'ACTION	291